

## LA DISSERTATION JURIDIQUE

Le candidat doit savoir ce qu'il a à dire. Et il ne peut exposer que des notions qu'il possède. La fameuse inhibition devant la page blanche provient toujours de ce que l'on ne sait pas encore assez clairement ce que l'on veut dire. Lorsque vous connaîtrez une question, que vous en aurez bien compris les facettes, il vous deviendra facile de l'exposer.

L'on doit aussi avoir une pensée cohérente. Le plan qui la suppose n'est pas un découpage arbitraire mais un déroulement logique de la pensée. Lorsque l'on a suffisamment réfléchi et préparé pour avoir une vision cohérente du sujet, il devient facile de trouver un plan.

### I- LA PREPARATION

Persuadez-vous de l'importance capitale de cette phase de préparation. Les dissertations manquées sont presque toujours des dissertations mal préparées. Qu'il s'agisse d'un devoir en temps limité (comme lors du concours) ou bien d'un devoir donné à l'avance et fait en temps libre, la préparation doit garder proportionnellement la même importance ; elle ne peut en aucun cas être sacrifiée. Avant de se mettre à rédiger, avant même de chercher un plan, on doit d'abord : étudier le sens du sujet, faire l'inventaire de son contenu, laisser passer un temps de réflexion prendre des décisions explicatives.

#### A- Etudier le sens du sujet



Le sujet d'une dissertation est bref, une ligne ou deux en général. Sa signification et celle de chacun des mots qui le compose doivent être soigneusement soupesés.

#### **1- Lisez le sujet**

Imposez-vous plusieurs lectures articulées et concentrées, ne laissant rien passer. Remarquez tout, chaque virgule, les singuliers ou les pluriels, les petits mots comme : et, ou, dans, en matière de, en cas de...

Ne vous braquez pas sur un mot en négligeant l'expression entière. Des termes comme comparer, commenter, discuter, analyser ou montrer... nous indiquent et nous imposent un certain genre d'exercice. Ils doivent se graver en vous, et vous inspirer la tournure d'esprit et le ton à garder pendant tout votre travail.

#### **2- Recherchez son sens exact**

Pour le situer, le cerner, le délimiter ; votre réflexe portera sur :

- la terminologie : sens de mots composants le sujet,
- le fond : notions, idées évoquées, questions impliquées
- les limites du sujet par rapport aux notions et aux règles voisines

#### **B- Faire l'inventaire du contenu**

Le travail de préparation doit être singulièrement raccourci, mais le correcteur ne l'ignore pas et l'on ne vous demande pas la même documentation.

Lors d'un concours la dissertation ne se prépare pas en étudiant les questions à traiter dans des cours mais en faisant un effort de mémoire.

D'abord, votre réflexion et votre mémoire doivent vous mener à reconnaître la question et à la situer concrètement dans l'ensemble du programme.

Au niveau du concours (comme celui de l'ENA), les sujets de dissertation ne s'éloignent jamais beaucoup de la question de cours. Mais les sujets ont parfois la malice d'en déguiser l'intitulé pour susciter un petit effort de réflexion. Ne vous laissez pas désorienter. Et si vous connaissez votre programme et surtout le plan détaillé de cours, il vous suffira d'un peu de sang froid pour reconnaître et resituer là où les questions dont on vous demande d'en parler.

L'affolement et les précipitations perdent plus de candidats que l'ignorance même. Mais il est certain qu'on ne peut s'orienter dans une bonne connaissance du plan et de la terminologie.

Ensuite, il faut chercher à rassembler vos souvenirs sur le sujet et en faire l'inventaire au fur et à mesure que vous les retrouvez. Un sujet de concours porte nécessairement sur des questions qui se trouvent dans tous les manuels. Reconstituez donc l'inventaire avec les connaissances tirées du cours et des manuels.

### **C- Ménager un temps de réflexion**



Avant de vous engager sur le sujet, sur le sujet, ménagez-vous un temps de réflexion. Relisez mot à mot le sujet, réfléchissez une fois encore à son sens et à ses limites, comparez le avec votre inventaire.

Respectez toujours un temps de réflexion lorsque vous avez dressé l'inventaire de vos souvenirs sur la question. Prenez 10 minutes pour soupeser à nouveau chaque mot de l'énoncé et confronter le sujet à votre inventaire.

## **II- LE PLAN**

Le plan de la dissertation juridique ne tombe pas du ciel sur la tête de quelques candidats chanceux ou géniaux. Le plan n'est jamais qu'une mise en ordre de ce que l'on a trouvé et compris. Pour cette mise en ordre, il existe toute une série de règles, d'usages, de recettes propres aux juristes que l'on vous demande d'assimiler et de reproduire. Vous ne partez pas au hasard : vous avez des modèles et des directives à suivre.

### **A- Le moule traditionnel de la dissertation juridique**

La dissertation est considérée comme un exercice assez formaliste.

Il est d'usage de respecter un plan comportant :

- une introduction riche et développée,
- deux parties (quelques rares fois 3 parties mais jamais un devoir en 4 parties)

Les parties doivent elles-mêmes être divisées en sous parties.

Le plan doit ressortir nettement et pour cela, on donne aux parties et aux sous parties des intitulés (c'est-à-dire des titres).

L'ossature est donc beaucoup plus apparente que dans une dissertation littéraire ou philosophique. Il se présente comme suit :

I- (avec ses titres)

A-

B-

II-

A-

B-

**N.B :** Les sous parties doivent aussi comporter des titres. A la fin de chaque subdivision, on prend soin de placer une phrase de transition pour éviter un trop brusque changement du sujet.

Les parties doivent être équilibrées en volumes et il est d'usage de ne pas réserver l'important pour la fin : les points essentiels sont traités en 1ère partie ou au début de la 2ème partie.

Le cadre traditionnel peut être assoupli, mais dans une certaine mesure seulement : un plan en 3 parties sera admis si la matière l'impose ; une partie peut aussi comporter 3 sous parties.

## **B- L'introduction**

L'introduction a autant d'importance que chacune des parties de la dissertation. Elle est souvent trop négligée par les candidats. Une bonne introduction fait excellente impression sur le correcteur et facilite toute la suite du devoir.

Situer progressivement la question à traiter dans l'ensemble de la matière, en centrant jusqu'à la cerner avec précision.

C'est la méthode de l'entonnoir, large au départ, pointu à l'arrivée.

On peut au fur et à mesure, mentionner puis écarter certaines questions voisines n'entrant pas exactement dans le sujet, mais cependant utiles à sa compréhension.

- Définir les termes juridiques. Cela peut se faire progressivement que vous situez de plus en plus précisément la question.

- Mentionner éventuellement les textes légaux (en sens large) qui régissent la question.

- Indiquer les grands axes, les centres d'intérêts que vous avez discernés. Vos décisions sur le contenu du sujet et la manière de la traiter doivent apparaître clairement. Cela vous permet de montrer l'intérêt de sujet. Les problèmes doivent être évoqués dans l'introduction ; mais attention, ils ne doivent jamais y être résolus même d'un mot. Il faut soutenir l'intérêt, préserver le suspens et en aucun cas, ne donner de solution de fond dans l'introduction.

- En déduire le plan et l'annoncer clairement. Il est souhaitable que l'annonce du plan ne tombe pas de but en blanc mais soit amenée par quelques phrases qui justifient le découpage en (2 ou 3) parties. N'annoncez que les grandes parties (I, II ou III). Le découpage interne en sous parties sera annoncé dans les quelques lignes introductives de chacune des parties : c'est ce qu'on appelle le chapeau.

## **C- La construction**



### **1- Plans de fond et plans d'idées**

Il n'existe aucune recette pour trouver ce genre de plan, tiré de la question à traiter elle-même et de diverses facettes. Les plans de fond seront chaque fois différents de même que les plans d'idées construits à partir des idées qui gouvernent le sujet. La seule méthode consiste dans une parfaite compréhension de la question à traiter, et dans une réflexion approfondie tant sur le sujet lui-même que l'inventaire des points à développer.

### **2- Plans techniques**

En revanche, pour vous aider, on peut vous indiquer quelques recettes de plans techniques, c'est-à-dire construits à partir des subdivisions propres à la technique juridique plutôt particulière à chaque question.

Voici donc quelques plans types avec des exemples de subdivisions possibles, pour vous donner des idées sur les points à aborder et les intérêts. Les subdivisions sont naturellement à choisir et à adapter selon les sujets.

## **UNE COMPARAISON**

## I- POINTS COMMUNS

## II- POINTS DE DIVERGENCES

### UNE DISTINCTION

## I- INTERET

## II- CRITERE ET PORTEE

## III- APPRECIATION

Pour défendre une opinion ou une solution, n'exposez pas la matière platement et objectivement mais mettez en valeur les arguments qui sont dans votre sens et réfutez soigneusement les autres.

Mais on peut aussi tirer un plan d'idée de 2 ou 3 sortes d'arguments que l'on réfute ou adopte. Pour retracer une évolution, montrez-en les étapes en expliquant pourquoi la loi ou la jurisprudence ont changé, avant d'en arriver au droit positif actuel et dites si celui-ci vous semble satisfaisant et pourquoi. Le plan sera donc chronologique et articulé autour d'un ou 2 points charnières. Une démonstration doit être serrée et cohérente, les maillons du raisonnement doivent s'enchaîner logiquement : le découpage en parties est souvent délicat, mais il faut s'efforcer de classer les arguments.

## III- LA REDACTION

La dissertation est faite, il ne reste qu'à l'écrire.



### A- La présentation

Rien n'est plus facile que de gagner un ou 2 points par une bonne présentation. Ayez l'art de mettre votre travail en valeur. Ne vous nuisez pas par négligence, relâchement, maladresse.

Laissez une marge et écrivez lisiblement. Allez à la ligne dès que vous abordez une idée nouvelle. Faites apparaître très nettement votre plan en sautant des lignes à la fin de chaque partie et sous partie.

Choisissez soigneusement les titres des parties, inscrivez-les clairement. La forme influence le fond, ils sont inséparables et un effort de clarté quant à la forme vous inspirera des idées claires, vous donnera de l'exigence et de la cohérence.

### B- Le style

Adoptez un style simple et une terminologie précise. Il ne faut pas croire que le style juridique soit désuet et pompeux.

Evitez l'emploi du passé simple surtout si vous n'êtes pas sûr de réussir une bonne concordance des temps. Il ne faut pas mélanger sans rime ni raison des phrases au passé et des phrases au présent. Faites des phrases courtes et précises. Chacune d'elle doit apporter une information nouvelle et une seule.

Vous ne devez ni écrire en style télégraphique ni utiliser des abréviations, car vous n'êtes plus en train de prendre des notes de cours ou de faire un résumé.